

Concours section : SA Commun Externe Classe Normale
Epreuve matière : Cas pratique
N° Anonymat : L251A111003480 Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : Cas pratique Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

La direction des ressources humaines
Ministère de la Transition écologique, de
la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de
Pêche.

Adresse :

Mail :

Numéro :

À , le

Note à l'attention des membres du Ministère

Affaire suivie par secrétaire administratif X

Objet : La transformation numérique de la Fonction Publique

Références : - Vie Publique

- Site : numerique.gouv.

- Site : modernisation.gouv.

- Extrait du rapport : Défenseur des droits et fracture numérique

- Cour des comptes

- Site internet de la Cour des Dépôts

La fonction publique, étant le premier employeur de France, se doit de garantir à ses agents l'accès à des outils numériques performants et répondants aux nouveaux usages professionnels. L'objectif de cette transformation est de faciliter les démarches administratives et que ce soit plus rapide pour l'envoi et le traitement des dossiers. Il n'y a plus de débats à ce sujet, la transformation de l'Etat passe par une transformation numérique.

Cette transformation numérique est-elle favorable à tous ?

Afin de répondre à cette interrogation, nous verrons dans un premier temps le constat concernant la fracture numérique (I) et dans un second temps nous verrons les enjeux liés à cette transformation numérique. (II)

I - de constat concernant la transformation numérique.

En effet la dématérialisation des services publics simplifie les démarches pour une grande partie des usagers, elle en exclut certains (A). Des pistes d'évolution sont donc préconisées. (B)

A) Présentation de la fracture numérique.

Un tiers de la population est encore aujourd'hui éloigné du numérique. Le numérique fait apparaître de nouvelles inégalités, entre ceux qui disposent et maîtrisent cette technologie et ceux qui en sont exclus. Cela définit bien la fracture numérique. L'illectronisme dissuade ceux qui ne savent pas utiliser Internet à accomplir certaines tâches, notamment les démarches en ligne comme par exemple : déclarer ses revenus, s'inscrire au chômage ou faire valoir ses droits sociaux. L'illectronisme inquiète dans une société toujours plus digitale. En effet, l'exemple le plus fréquent est celui de personnes âgées, qui ont le sentiment de ne pas maîtriser suffisamment les outils numériques : selon le baromètre du numérique 2023 : 35% des soixantenaire et 38% des 70 ans et plus. Selon une étude universitaire, 31,5% de la population est plus ou moins éloigné du numérique et cet éloignement s'explique principalement par des

facteurs socio-économiques et culturels.

Cependant, le gouvernement préconise le maintien d'accueils physiques dans les services publics et l'accompagnement des usagers en difficulté.

B) des pistes d'évolution préconisées.

L'institution affirme que le fait de dématérialiser les démarches administratives a été conduit rapidement souvent sous une forme exclusive de toute autre modalité d'accès et cela fragilise l'égalité devant le service public. Et elle préconise de conserver plusieurs voies d'accès.

Pour accompagner la population dans ses usages numériques, diverses mesures ont mis en place comme par exemple les espaces publics numériques (EPN). Cependant, ce fut un échec donc un plan national pour un numérique inclusif, afin que chacun puisse être formé ou accompagné dans ses usages numériques. L'objectif était de détecter les publics les plus éloignés du numérique et de les rendre autonome.

D'autres initiatives ont suivi pour compléter ce plan national tels que la plateforme solidarité-numérique.fr pour aider les personnes en difficulté. De plus, dans le plan France Relance, 250 millions d'euros ont été consacrés à l'industrie numérique : avec le dispositif Aidant Connect et aussi le financement de 4000 conseillers numériques. Le réseau France services a été créé pour répondre aux demandes de proximité et d'accessibilité des services publics. Ce réseau accompagne les usagers dans leurs démarches administratives. Un rapport en 2021 affirme que la Cour des comptes a dressé un bilan du programme France-Services et elle confirme que celui-ci satisfait les usagers et contribue à la cohésion sociale des territoires. Certains enjeux sont encore prépondérants.

II - Les enjeux liés à la transformation numérique de la Fonction Publique

En effet, la transformation de l'Etat passera par une transformation numérique. C'est devenu une attente des citoyens. Des recommandations ont été étudiées afin de saisir l'enjeu de la transformation numérique (A). Et ainsi, il en découlera les impacts et les perspectives pour les agents. (B)

A) d'enjeu de la démarche de la transformation numérique au sein de la Fonction Publique.

La transformation numérique encourage à repenser les métiers des agents publics à travers le prisme des potentialités offertes par le numérique. Il faut formaliser une vision de la transformation numérique pour chaque métier.

Cette transformation propose que chaque administration cartographie les métiers et les compétences qui la composent.

Elle recommande que des démarches de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences soient déployées, avec l'outil approprié. En effet, l'évolution des compétences voire le repositionnement de certains agents sont des conditions de réussite dans la durée de la transformation numérique des métiers des agents publics.

Il faut aussi encourager le partage de connaissances et d'expériences pour susciter des projets et pour mieux connecter les acteurs des transformations numériques au sein des administrations.

La direction interministérielle du numérique (DINUM) a pour mission d'élaborer la stratégie numérique de l'Etat et de piloter sa mise en œuvre. La DINUM a pour objectif de faire du numérique un levier puissant pour rendre l'Etat plus efficace, plus simple et plus souverain. Cette transformation a eu un certain impact pour les agents publics et il s'en suit des perspectives.

B) Les impacts et les perspectives pour les agents.

Il est vrai que la transformation numérique a eu un certain impact, un constat principal indique que 70% des effectifs parmi les 3,5 millions d'agents du périmètre analysé pourraient voir leur métier transformé grâce au numérique. Pour résumer les voies de transformation mises en évidence, il s'agirait d'automatiser les tâches les plus répétitives mais surtout de fournir automatiquement aux agents les données, les analyses et les simulations dont ils ont besoin, à la fois pour mieux préparer le travail de terrain et les interactions avec les usagers. La transformation numérique permet aux agents de libérer du temps au profit d'interactions mieux ciblées et plus personnalisées.

Cependant, des points de vigilance ou même des freins apparaissent. Il y a donc la question des investissements mais aussi celle du déploiement dans des organisations parfois très complexes ou décentralisées comme dans l'enseignement par exemple. Il s'agit d'évolutions dans la posture des agents et dans leurs activités quotidiennes. Les bénéfices pour la qualité du service

Concours section : SA Commun Externe Classe Normale

Epreuve matière : Cas pratique

N° Anonymat : L251A111003480 Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : Cas pratique Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

comme pour les agents ne pourront se matérialiser que si le sens de ces évolutions est clair et l'acquisition par les agents des nouveaux réflexes et des nouvelles compétences associées fait l'objet d'une attention particulière.

Ainsi, le DINUM a mis en place une feuille de route pour accompagner et faire réussir les projets numériques de l'Etat dans un souci d'amélioration de l'efficacité de l'action publique. En respectant quatre priorités : Engager une mutation profonde des organisations publiques pour initier et conduire dans la durée les projets numériques de l'Etat, renforcer les compétences numériques au sein de l'Etat, développer l'exploitation effective de données pour un Etat plus efficace et plus simple vis-à-vis des citoyens, des entreprises et des agents publics et enfin préserver la souveraineté numérique de l'Etat en investissant dans des outils numériques mutualisés.

Ainsi, la transformation numérique au sein de la fonction publique a des avantages mais le numérique reste encore une source d'inquiétude pour certains usagers principalement par méfiance et manque de connaissances de l'outil.

Signature
Chef de bureau Y

Concours section : SA Commun Externe Classe Normale

Epreuve matière : Cas pratique

N° Anonymat : **L251A111003480** Nombre de pages : 8

Lined area for writing the answer.



